

le 30.01.24

Interpellation : de l'utilité de pouvoir prendre un ticket et connaître les horaires avant de prendre le train

Chers membres du Conseil communal,

Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer ma profonde insatisfaction, ainsi que celle de nombreux citoyens de notre commune, face à une situation inacceptable au sein de la compagnie ferroviaire MVR.

Il est important de rappeler le rôle essentiel du service public assuré par le MVR, qui vise à faciliter la mobilité de tous les citoyens, qu'ils soient jeunes, âgés ou en transit vers l'école. Malheureusement, nous avons constaté qu'il n'est désormais plus possible de payer en espèces dans les distributeurs de billets de la compagnie.

Cette mesure pose particulièrement problème pour nos concitoyens âgés et les jeunes élèves qui n'ont pas toujours accès à des moyens de paiement électroniques. Il est inadmissible que ces personnes soient confrontées à des difficultés pour accéder à un service public aussi essentiel que le transport en train.

De plus, il est crucial que les horaires soient accessibles dans les gares d'une manière autre que par le scan d'un QR code. Cela devrait aller de soi.

Nous rappelons à la Municipalité que le service public doit être accessible à tous, sans discrimination liée au mode de paiement. Face à cette situation, nous demandons à la municipalité d'agir de manière décisive pour résoudre ce problème. Si la compagnie ferroviaire MVR ne peut garantir un service inclusif, nous suggérons sérieusement d'envisager la mise en place d'une ligne de bus alternative, assurant ainsi la mobilité de l'ensemble de la population. Est-il nécessaire de rappeler au MVR la signification du terme "service public" ?

Nous vous exhortons à prendre des mesures immédiates afin de garantir l'équité et l'accessibilité dans le service public de transport ferroviaire au sein de notre commune.


Fabrice Barlat


Charles Monard


L. VAKER